L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 AVRIL 1873. — 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN, 19 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir nos annonces.

Par le shérif—Le fonds d'une boulangerie sise rue des Remparts, entre Hôpital et Ursulines.

Par C. E. Girardey & Co., à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Élégante propriété rue de l'Esplanade; une autre résidence dans la même rue, près Remparts.

Par Nash & Hodgson, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles—Propriété de choix, connue sous le nom de Louisiana Exchange, coin Bienville et Marais.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, aux Nos 45 et 47 de la rue Decatur (anciennement Vieille-Levée)—Bottes, souliers et brodequins.

Par O. Valeton, au No 4, coin Conti et Peters—Vin blanc.

Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue des Magasins—Chapeaux Panama.

Par le même, à 11 heures, sur la Levée, en face de la rue Thalie—465 barils de farine. Aussi, à midi et demi, en face de la rue Julie—Une barge modèle.

Par Vincent & Co., aux Nos 61 et 64 de la rue de la Douane—Lingerie de printemps et d'été, lingerie de messieurs, chapeaux feutre et paille.

ATTENTION!

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à 4 heures P. M., sur les lieux, à la vente aux enchères du fonds de la Boulangerie sise rue des Remparts, entre celles des Ursulines et de l'Hôpital, Deuxième District.

ATTENTION!

Nous sommes priés d'appeler l'attention de nos lecteurs sur la grande vente de propriétés de ville et de faubourgs qui doit avoir lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par MM. C. E. Girardey & Co.

La vente comprend: 1° Cette élégante résidence avec un beau jardin, rue Esplanade, près de la rue Claiborne, qui convient à une famille en quête d'une splendide demeure.

2° Cette charmante maison à deux étages rue Esplanade 130, près de la rue des Remparts.

3° Un magasin avec résidence au-dessus, rue Gravier No 217.

4° Cet établissement princier de Miss M. A. May, Avenue St. Charles avec de beaux terrains améliorés dans le Sixième District.

Toutes ces propriétés offrent de beaux placements et sont dignes de l'attention des capitalistes. Nous les invitons donc à ne pas manquer d'assister à cette vente sur laquelle on trouvera tous les renseignements désirables dans nos colonnes d'annonces.

ATTENTION!

Propriété de valeur à l'encan.—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront, aujourd'hui à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, cette propriété de valeur au coin Sud-Est des rues Marais et Bienville, connue sous le nom de Louisiana Exchange. Les conditions sont faciles. Pour plus amples informations voyez l'annonce.

Chapeaux Panama—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Farine—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Samedi, 19 avril 1873.

OPÉRA.—A midi—La Closerie des Genets; le soir Les Femmes Terribles, Les Prés St. Gervais.

ACADÉMIE.—A midi et le soir—Masonry Exposed et The Rehearsal.

MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

Les Evénements de Colfax.

L'organe radical a publié hier le rapport soi-disant officiel de MM. de Klyne et William Wright, qui s'intitulent colonels, l'un assistant-adjudant-général, l'autre assistant-inspecteur-général. Ce rapport est adressé au "brigadier-général Henry Street," adjudant-général. Ces "trois officiers" appartiennent à l'armée métropolitaine de condottieri que commande [illegible] confédéré Longstreet, pour le compte de W. P. Kellogg.

Si MM. de Klyne et Wright ont été chargés de faire une enquête sur le combat de Colfax et les causes qui l'ont amené, il faut avouer qu'ils ont étrangement rempli leur mission, car ils ne disent pas un mot des outrages commis par les noirs à Colfax et dans le voisinage, outrages qui ont provoqué le conflit et amené sur la tête des coupables un terrible châtiment. Voici quelques extraits de ce document:

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, nous croyons que le combat a commencé dimanche, 13 courant, entre 10 et 11 heures du matin, et a continué jusqu'à la nuit. Il nous est impossible de nous former une idée positive du nombre des hommes engagés de l'un ou de l'autre côté, bien que nous soyons convaincus que ceux qui occupaient la Maison de Cour étaient moins nombreux que leurs assaillants. Les gens de couleur prétendent que les assaillants se composaient de gens des paroisses Winn, Rapides, Natchitoches, Catahoula et Caddo, indépendamment de ceux de Grant, mais ils n'ont pu ou n'ont pas voulu nous donner les noms de ceux qui ont participé à l'attaque.

Toutes les déclarations s'accordent sur les principaux détails. La troupe assaillante était commandée par C. C. Nash, et les attaqués par un nommé Lev. Allen. La reddition fut demandée et refusée; trente minutes furent accordées aux assiégés pour renvoyer les femmes et les enfants et, à l'expiration de ce délai, le combat fut commencé par les assaillants. Ceux-ci avaient un petit canon pris du bateau à vapeur *John T. Moore*, et avec lequel ils ont tiré des boulons. Les assiégés avaient fabriqué une couple de canons avec des tuyaux de gaz, mais l'un d'eux avait éclaté et l'autre ne paraît pas avoir servi.

..... Les gens de couleur prétendent qu'après le combat 34 prisonniers faits avant l'incendie de la maison de cour ont été conduits sur le bord de la rivière, deux par deux, exécutés et jetés à l'eau. Nous avons fait enterrer dans le fossé près des ruines de la maison de cour les restes de 55 hommes de couleur, dont quelques uns étaient si brulés qu'ils étaient méconnaissables. Les os calcinés d'un autre étaient dans la maison de cour, et nous avons livré cinq autres corps à leurs amis qui désiraient les enterrer ailleurs. Nous avons vu 12 hommes de couleur blessés, dont deux mourront certainement, et dont quelques autres ne réchapperont probablement pas.

On nous a informés que, depuis le combat, des bandes d'hommes armés ont parcouru le pays aux environs de Colfax, prenant les mulets et autres propriétés des gens de couleur.

Depuis que nous avons écrit ce qui précède, nous avons vu à bord du bateau à vapeur l'homme de couleur Levi Allen qui commandait les gens de la maison de cour. Il nous assure que pas un seul homme de couleur n'a été tué ou blessé avant la reddition et qu'alors ils ont été fusillés sans merci.

A notre retour à Alexandrie, des citoyens (!) nous ont de nouveau implorés pour envoyer là des troupes immédiatement comme seul moyen d'éviter des troubles.

M. De Klyne rend compte séparément d'une entrevue qu'il a eue avec le shérif Nash qui commandait les blancs. Voici un extrait de ce rapport:

Ayant demandé à M. Nash s'il se proposait de poursuivre les hostilités, il répondit que non et qu'il emploierait son influence pour empêcher d'autres violences.

Je demandai à M. Nash s'il agissait comme shérif, en vertu d'une commission du gouverneur Kellogg, à quoi il répondit qu'il n'avait pas reçu sa commission, mais qu'il avait vu une mention de sa nomination dans le *New Orleans Republican*.

Pendant le cours de no re conversation M. Nash déclara qu'après la retraite des gens de couleur dans la maison de Cour, ils déployèrent un drapeau blanc, que MM. Haduot et Harris s'avancèrent pour voir ce qu'ils voulaient et qu'en approchant de la bâtisse on tira sur eux.

Ceci est nié par les gens de couleur.

Le rapport de MM. De Klyne et Wright paraît être d'une partialité extrême. Les autres rapports verbaux ou par lettres constatent que les émeutiers, après la prise de possession de Colfax avaient parcouru les habitations voisines pour forcer les travailleurs noirs à entrer dans leurs rangs, et qu'ils battaient et maltraitaient ceux qui refusaient, et forçaient à quitter la paroisse tous ceux qui ne sympathisaient pas avec eux.

Le maître de poste de Colfax, un nègre du nom de Sam Caney, ex-membre de la législature, a été chassé de la ville, parce qu'il ne voulait pas prendre parti pour les émeutiers.

Les nègres dans la paroisse Rapides étaient organisés militairement et prêts à se joindre à ceux de Grant en cas de succès.

Allen, qui commandait les noirs à Colfax, s'est échappé, comme on l'a vu dans le rapport, mais les premiers moteurs du mouvement étaient déjà en sureté à la Nouvelle-Orléans.

Le *Democrat* d'Alexandrie, attribue les troubles à la duplicité de M. Kellogg qui, après avoir fait insérer dans le *Republican* du 24 mars, la nomination des officiers fusionistes, ne leur a pas envoyé leurs commissions et a donné des commissions nouvelles aux radicaux, laissant [illegible] deux partis qu'il les soutenait.

Le *Republican* prétend que, sur la requête de Kellogg, le général Emory a télégraphié à Bâton-Rouge d'expédier de là des troupes à Colfax, et que si les troupes ne sont pas parties, c'est que l'officier commandant n'a pu se procurer des moyens de transport. Il paraît que les bateaux de la Rivière Rouge ont refusé de transporter les troupes. Les nègres ont repris leurs travaux dans la paroisse Grant et tout y est tranquille. Il n'y a donc nulle nécessité d'y envoyer des troupes.

Revue des Journaux.

Aurons-nous de nouveaux partis? Telle est la question qu'examine le *Picayune*. Notre confrère croit que le parti démocrate a fait une grande faute à Baltimore, en adoptant un programme plus centralisateur que celui de Greeley; mais, maintenant, les fruits de la consolidation tendent forcément à remettre en honneur les principes démocratiques. A la prochaine élection présidentielle, le peuple aura à choisir entre le despotisme avec un dictateur perpétuel et un gouvernement de liberté qui ne saurait être rétabli qu'avec les principes du parti démocrate.

Le *Times* analyse un discours prononcé dernièrement à la Chambre des Communes, en Angleterre, par M. Anderson, sur la question du papier-monnaie, et il exprime le regret que la Grande-Bretagne ne jouisse pas de notre système de banques nationales. Il nous semble que le système de la Banque d'Angleterre vaut bien celui des banques nationales. La seule amélioration à y apporter serait l'émission de billets de faible valeur. L'exemple de la France est là pour prouver qu'il est possible d'augmenter considérablement la circulation du papier-monnaie, puisque l'or n'y est qu'à 2 pour mille de prime après le retrait de plusieurs milliards de la circulation.

Le *Times* mentionne un vaste projet de concentration entre les différentes lignes de télégraphes transatlantiques, qui donnerait à l'unique compagnie ainsi formée un monopole effrayant. "Jadis, dit-il, on avait à craindre le despotisme des rois ou des seigneurs féodaux, ou des barons voleurs. Maintenant, le monde est menacé par le despotisme des corporations qui disposent de masses de capitaux et qui imposent à la société des conditions arbitraires pour l'usage des instruments les plus importants de la civilisation." Oui, mais tant que la liberté existe, la concurrence est le remède à opposer aux coalitions de ce genre.

Le *Republican* se livre à une longue dissertation sur la question de savoir ce qu'on doit entendre par le consentement des gouvernés. Passons. L'organe radical conteste toutes les assertions du *Times* sur la possibilité d'un compromis et dit que tout ce bavardage n'est bon qu'à entretenir de fausses espérances. Les hommes qui ont le pouvoir et la clef de la caisse ne les lâcheront pas.

ELOGE DE W. H. SEWARD.—M. Charles Francis Adams aîné, a prononcé hier, devant la législature de l'Etat de New-York, à Albany, un éloge de l'ancien secrétaire d'Etat de Lincoln, W. H. Seward. Nous avons reçu hier soir, le texte même de ce discours que nous ne pouvons reproduire car il occuperait six colonnes de l'*Abeille*. Nous aurons sans doute occasion de commenter les appréciations de M. Adams sur l'homme politique qui a joué un rôle important dans les événements des vingt-cinq dernières années de l'histoire des Etats-Unis.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donnera aujourd'hui, en matinée, *La Closerie des Genets*, drame en 5 actes, et le soir *Les Femmes terribles*, comédie en 3 actes, et les *Prés Saint Gervais*, vaudeville en 2 actes.

COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIALE.—Nous publions, dans une autre colonne, le septième bilan annuel de cette Compagnie. On verra qu'elle a fait dans le cours de l'année expirée le 31 mars 1873, $85,970 20 de bénéfices nets, et qu'un dividende de $30 par action sur le capital payé a été déclaré, ainsi qu'un dividende de 10 dollars par action sur le capital non payé à porter au crédit des actions, et de dix dollars comptant; cela en sus de l'intérêt de 8 0[/]0 accordé sur les montants versés comptant. Le capital de la Compagnie est de $396,780 38.

LINGE FAIT.—C'est un beau magasin, disent tous ceux qui passent devant l'établissement du capitaine Walshe, rue du Canal, et un magasin élégant, disent ceux qui s'arrêtent pour examiner les belles choses exposées dans ses vitrières et qui donnent une idée assez juste de ce que l'intérieur peut contenir. Entrez, en effet, et vous trouverez les articles les plus nouveaux et les plus brillants en lingerie pour hommes, petits garçons et enfants, et vous les obtiendrez à des prix comparativement modérés, car c'est aussi par le bon marché que l'établissement de M. B. T. Walshe se distingue.

$37,585 de lots seront distribués par l'Association de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, le 30 avril courant. Le nombre des billets émis est limité. Pour les billets, s'adresser au bureau central, rue du Canal, No 107, magasins de Grover & Baker.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nous apprenons que deux compagnies d'infanterie des Etats-Unis, en garnison aux Casernes, avaient reçu l'ordre de se tenir prêtes à partir hier matin pour la paroisse Grant, mais que cet ordre a été révoqué plus tard, le général Emory ayant reçu, nous dit-on, un télégramme de l'avocat-général Williams, lui disant de ne pas intervenir dans les affaires de la Louisiane.

Il paraît que mercredi, les meneurs du parti radical de la Nouvelle-Orléans ont tout fait en leur pouvoir pour obtenir du steamer *Alice*, appartenant à MM. Muncey & Marcy, de transporter dans la paroisse Livingston deux compagnies d'infanterie de la "brigade métropolitaine" et une pièce de canon.

Messieurs Muncey et Marcy ont refusé positivement de prêter les mains à une pareille indignité. Alors, les chefs de la clique Kellogg n'ayant pu réussir par la persuasion, ont essayé l'intimidation. Ils ont menacé les propriétaires de saisir leur bateau, tout comme si Kellogg, au lieu d'être un usurpateur sans pouvoir, était le czar de toutes les Russies, et comme s'il avait affaire à une population d'esclaves.

Il est inutile de dire que ce moyen a échoué aussi complètement que le premier.

Messieurs Muncey et Marcy ont repoussé avec dédain les offres de Kellogg et ont ri de ses menaces.

Les métropolitains deviennent par trop belliqueux! Qu'ils prennent garde cependant; tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin......

Une foule considérable de citoyens encombrait hier la salle de la Huitième Cour de District, où siège le pseudo-juge Hawkins, de la prétendue Cour supérieure.

L'affaire du sénateur Booth, accusé de mépris de cour, pour avoir [illegible], en dépit de l'injonction de la [illegible] supérieure, à exercer [illegible] de débitant de chapeaux au [illegible] son magasin, au coin des rues Gravier et Magazine, [illegible] avait été fixée pour le jour, et l'intérêt de tous était surexcité au plus haut degré.

Vers onze heures, le sénateur Booth a paru avec son avocat M. Voorhies.

Le pseudo-procureur-général Field a déclaré, à la demande de M. Voorhies, que le sénateur Booth était accusé d'avoir violé l'article 75 de l'Etat de la Louisiane, qui défend à aucun citoyen d'exercer une fonction quelconque, s'il n'a pas préalablement payé sa licence.

M. Voorhies a fait un plaidoyer très [illegible] mais la [illegible] et [illegible] n'ont servi à rien devant un juge essentiellement radical.

Le sénateur Booth a donc été condamné par la créature de M. [illegible] à [illegible] quatre heures de prison pour mépris de Cour.

Le Grand Jury de la Paroisse d'Orléans a trouvé qu'il y avait lieu de poursuivre Charles Clinton, le pseudo-auditeur d'Etat, sur quatre différentes accusations. La première est pour assaut et batterie; elle a été portée par Jacob Henriques. La seconde a été portée par Adolphe Rosemberg, qui déclare que l'auditeur d'Etat radical a été coupable de négligence dans l'exercice de ses fonctions, en refusant de payer des warrants pour la somme de $15,320. La troisième accusation a été portée par M. Ernest Merle. Il accuse Charles Clinton d'avoir fait un faux serment, en prétendant que lui, Ernest Merle, avait troublé la paix publique; sachant fort bien que ce qu'il disait était faux.

La quatrième accusation a été portée par Jacob Henriquez. Il accuse le pseudo-auditeur de l'avoir fait mettre à la porte de son bureau, en violation directe de la loi.

La quatrième journée des courses a été favorisée hier par un temps magnifique. La piste était en bon ordre et les tribunes convenablement garnies. La première course, qui était de deux milles pour chevaux de tous âges, a été gagnée en 3 minutes 42 secondes, par Village Blacksmith, Flora McIvor arrivant seconde et Mary Louise troisième; sir Rufus a été distancé. Cette course n'a donné lieu à aucun incident particulier; le cheval gagnant paraissait avoir été le favori du public et des parieurs.

La seconde course était d'un mille et demi. Les chevaux étaient entrés à la condition que le vainqueur serait vendu à l'encan après la course. Tom Leathers a gagné la course en 2 minutes 47 secondes, contre Belle Buckle arrivée seconde et Louisa troisième. Le vainqueur a été racheté par son propriétaire pour $800, le prix minimum fixé par les conditions d'entrée. Louisa, qui était le cheval favori, a désappointé ses partisans.

La troisième course était en parties liées, les trois meilleures sur cinq. Trois chevaux seulement étaient engagés: Saucebox, Nellie R., et John McDonald.

Les trois premières manches ont été gagnées par Nellie R.; temps: 1.52; 1.48 et 1.47 1/2.

Les paris étaient en faveur de Saucebox, qui n'est arrivé que troisième dans les deux premières manches, et il a fait manquer trois fois le départ à la troisième par son refus de partir. Dans les trois manches, McDonald a pris la tête et il ne s'est laissé dépasser qu'à l'arrivée. La fin de la troisième manche a été très excitante. Après le dernier tournant, Saucebox a rattrapé McDonald et a tenu un moment la tête, mais Nellie, qui était en arrière, a regagné ses deux concurrents, et, dans les trois derniers bonds, a dépassé Saucebox d'une longueur de tête.

Dans l'intervalle d'une des dernières courses, deux beaux chevaux attelés à une voiture de maître, se sentant abandonnés à eux-mêmes, ont voulu avoir aussi leur petite course. Ils sont partis au grand galop sans dire gare, mais à une très courte distance ils ont été entravés dans leur folle carrière par un fossé qu'ils ont franchi, mais qui a causé à la voiture une secousse telle que la capote s'en est allée d'un côté et la caisse de l'autre, tandis qu'une des roues roulait détachée.

Les chevaux interdits par ce dénouement sont revenus se ranger près des autres voitures et l'incident n'aura eu d'autre conséquence que de forcer les personnes qui avaient occupé la voiture à prendre pour revenir en ville le moyen de transport économique des chemins de fer urbains.

La cinquième journée des courses doit avoir lieu aujourd'hui. Il est à supposer qu'il y aura un programme brillant.

La quatrième et dernière partie de billard entre MM. François Ubassy et Henry Miller, qui s'est jouée hier soir au Harmony Hall, devant une foule de spectateurs encore plus nombreuse qu'à aucune des trois premières séances, a été pour LE FURET une nouvelle et éclatante victoire. Il a fait, en 23 entrées en jeu, 400 carambolages, ce qui donne une moyenne de 17 et 18[/]23. Ses plus fortes séries ont été de 58, 48, 34, 44 et et 100. Dans la série de 100 qui a été faite en 14 minutes, (un véritable tour de force, puisque le plus fort des professeurs de billard de Paris, M. Mangin met généralement de 25 à 35 minutes pour arriver à ce nombre de points) il a été arrêté deux fois, au 88e et 100e carambolages, par les applaudissements frénétiques du public électrisé. On a pu entendre plusieurs amateurs, et son adversaire lui-même, le proclamer, à haute voix, LE ROI DU BILLARD et le MAITRE DES MAITRES.

M. Miller, en vainqueur poli et résigné, a prouvé au professeur, après la série de 100 et la fin de la partie, par de chaleureux poignées de main, combien son jeu l'avait enthousiasmé.

Ainsi qu'on l'avait annoncé, après la partie qui n'a duré que 97 minutes, de huit heures moins 20 à 9 heures 17, M. Ubassy, a, pendant 20 minutes, exécuté les carambolages les plus difficiles qui soient connus. Le public, dont il a conquis toutes les sympathies, l'acclamait à chaque nouvel exploit par des bravos sincères qui ont dû donner au célèbre professeur un aperçu du grand nombre de partisans et d'amis qu'il compte parmi notre population.

Tableau de la Quatrième Partie.

LE FURET. Entrées	Séries	Totaux	Net après décompte	MILLER. Entrées	Séries	Totaux
1	4	4	0	1	30	30
2	1	5	0	2	[illegible]	[illegible]
3	5	10	0	3	[illegible]	[illegible]
4	56	66	56	4	[illegible]	[illegible]
5	0	66	[illegible]	5	[illegible]	[illegible]
6	1	[illegible]	[illegible]	6	[illegible]	[illegible]
7	[illegible]	[illegible]	37	7	[illegible]	[illegible]
8	17	106	24	8	[illegible]	[illegible]
9	48	154	72	9	[illegible]	[illegible]
10	6	160	74	10	[illegible]	[illegible]
11	22	182	96	11	[illegible]	[illegible]
12	1	183	[illegible]	12	[illegible]	[illegible]
13	12	195	[illegible]	13	[illegible]	[illegible]
14	0	195	[illegible]	14	[illegible]	[illegible]
15	34	229	[illegible]	15	[illegible]	[illegible]
16	0	229	131	16	1	150
17	1	230	129	17	[illegible]	[illegible]
18	44	274	173	18	0	[illegible]
19	0	274	[illegible]	19	7	[illegible]
20	0	274	[illegible]	20	0	[illegible]
21	14	288	[illegible]	21	0	[illegible]
22	100	388	[illegible]	22	1	161
23	21	409	[illegible]			

Auguste Gustave, le nègre qui a été tué jeudi, vers trois heures de l'après-midi, par un homme du nom de Charles F[illegible], était un des commissaires des [illegible] du Troisième District. Il paraît qu'il avait déjà eu une altercation [illegible], à propos de son cheval et qu'il l'avait menacé de le tuer.

Auguste Gustave est représenté comme ayant été un [illegible].

Fascio a déclaré que le nègre l'avait arrêté au coin des rues Galvez et Laperouse, pendant qu'il conduisait sa charrette, et l'avait provoqué, en lui disant de descendre et qu'il lui ouvrirait le ventre avec un rasoir.

C'est alors que Fascio a fait feu, croyant sa vie menacée.

Cette affaire est encore très obscure et les rapports sont contradictoires.

Le meurtrier n'a fait aucune résistance quand le maire Wiltz et l'administrateur Brewster l'ont arrêté.

Un incendie s'est déclaré hier matin, vers une heure et demie, dans une cuisine [illegible] rue de Valence, entre les rues Camp et Magazine, appartenant à M. John Beard et occupée par Mme St. Clair.

Les pompiers sont arrivés aussi vite que possible et ont réussi à éteindre le feu.

La cuisine a été entièrement consumée et la maison voisine a été légèrement endommagée.

Les pertes sont évaluées $200 et sont couvertes par une assurance de $[illegible] à la compagnie du Sun Mutual.

Les meubles de madame St-Clair sont assurés pour $[illegible] à la compagnie "[illegible]." On ignore quelle est la cause de l'incendie.

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

ANGLETERRE.

Londres, 18—On n'a reçu aujourd'hui aucune nouvelle sur la santé du Pape.

Londres, 18—Les restes de l'évêque McIlvaine, de l'Ohio, qui est mort récemment à Florence, sont arrivés ici et sont exposés à l'abbaye de Westminster en attendant qu'ils soient transportés en Amérique. Le service funèbre doit se faire demain.

FRANCE.

Paris, 18—La femme de Henri Rochefort est morte.

ESPAGNE.

Madrid, 18—Les Carlistes ont détruit le chemin de fer entre Barcelonne et Sarragosse.

Madrid, 18—Les carlistes ont saisi les autorités de Tamarite, dans Huesca, et annoncent leur intention de les garder jusqu'à ce que la ville donne l'argent qui lui a été demandé.

ITALIE.

Rome, 18 av—Le Pape est mieux en quelque sorte. Il est sorti de son lit aujourd'hui et est resté levé plusieurs heures pendant lesquelles il a expédié des affaires.

BAVIÈRE.

Munich, 18—Le baron Justus Liebing est mort aujourd'hui, à l'âge de 70 ans après une douloureuse maladie.

Rome, 18 au soir—Le Pape va mieux, mais il est au lit.

HOLLANDE.

La Haye, 18—Le gouvernement a reçu des dépêches confirmant les nouvelles défavorables de Sumatra. Les Hollandais sont assaillis de tous côtés. On envoie des renforts en toute hâte.

RUSSIE.

St. Petersbourg, 18—Le gouvernement persan s'étant plaint que le territoire Perse avait été récemment violé par les troupes russes dans une rencontre avec les Turcomans, le gouvernement russe a reconnu l'acte, disant que c'était involontaire et que des ordres avaient été envoyés pour que pareille chose ne se renouvelât plus.

WASHINGTON.

Un télégramme du marshal Packard.

Un télégramme du marshal Packard, de la Louisiane, à l'avocat-général, confirme plus qu'amplement le rapport sur les troubles de Colfax. Packard dit qu'on ne peut procéder judiciairement sans l'assistance des troupes fédérales.

Affaires de la paroisse de Grant à Washington.

Washington, 18—L'avocat-général a chargé l'avocat de district des Etats-Unis Beckwith de faire une enquête sur les événements de la paroisse de Grant, et si les lois des Etats-Unis ont été violées, de n'épargner aucune [illegible] pour faire arrêter les parties coupables. Et s'il faut exécuter les procédures des Etats-Unis, de faire appel au général Emory dans ce but, attendu qu'il a été chargé par M. Robeson, remplissant les fonctions de secrétaire de la guerre, de lui donner toute l'assistance qu'il pourra requérir.

L'avocat-général a envoyé des copies entières des télégrammes reçus par lui aujourd'hui, à M. Robeson, avec la requête que l'officier commandant à la Nlle-Orléans soit informé de la nécessité de l'assistance militaire, si une telle nécessité existe.

M. Robeson, remplissant les fonctions de secrétaire de la guerre par intérim, dans sa dépêche au général Emory, ordonne à cet officier de donner toute l'assistance militaire nécessaire et de faire exécuter toutes les décisions des cours des Etats-Unis.

Le commissaire indien Smith a déclaré la commission de paix avec les Modocs dissoute.

Washington, 18—M. Robeson a adressé le télégramme suivant au col. Emory:

Département de la guerre, 18 avril 1873.

Au col. W. H. Emory, commandant le département du golfe, à la Nouvelle-Orléans.

Dans le cas où le marshal des Etats-Unis vous requerrait d'assister les autorités des Etats-Unis dans l'exécution d'une décision judiciaire rendue à l'occasion des troubles de la paroisse de Grant, vous donnerez toute l'assistance nécessaire dans ce but.

GEO. M. ROBESON, remplissant par intérim les fonctions de secrétaire de la guerre.

Les Lava Beds.

Washington, 18—Le professeur Hayden, qui avait été à la tête de l'expédition chargée de reconnaître la situation géographique des Territoires et qui a visité les Lava Beds dans l'Orégon, l'année dernière, dit que les Lava Beds sont une éruption de matières volcaniques formant une mer parfaite de roches fondues qui, en se refroidissant, se sont rompues.

D'innombrables petites [illegible] sont frayé un lit à travers les laves et tout le local est rempli de cavernes. Souvent elles communiquent de l'une à l'autre et s'étendent à des milles de distance sous terre. Elles varient en largeur de 50 à 5 ou 600 pieds. Les entrées sont généralement étroites et peuvent être aisément défendues. Les Lava Beds ont une superficie de 50 à 100 milles carrés. Il sera difficile de cerner les Modocs et il y a possibilité qu'ils échappent à nos troupes parce qu'ils sont familiers avec tous les détours des Lava Beds.

Les Modocs sont comme les Diggers, une tribu indienne, et vivent de lapins, de lézards, de serpents, de souris et de toutes sortes d'insectes qu'ils trouvent dans les cavernes.

MOUVEMENTS SUR LES LAVA BEDS.

Opérations Militaires.

Quartier-général de l'expédition Modoc, Camp au Sud du Lac Tule, 15 avril.

Le jour a commencé par un bruit de mousqueterie et d'obusiers de temps à autre. Le camp du Col. Mason était à Hospital Rock, sur le côté [illegible] de la position du capt. Jack, et de ce point [illegible] général Gillem, qui avait attendu l'arrivée de son matériel et des Indiens de Warm Springs, a lancé des ordres pour faire dresser les tentes près d'Hospital Rock et pour faire distribuer aux soldats trois jours de vivres et 100 volées de munitions. La cavalerie devant se mettre en mouvement à 8 heures du matin, aujourd'hui, le Col. Mason, du côté opposé des Lava Beds, devant se porter à la même heure [illegible].

Le colonel Perry et le lieutenant [illegible], avec la cavalerie, devaient [illegible] sur un point au-delà de la Grande [illegible].

Au point du jour nous entendîmes une fusillade irrégulière du côté opposé des Lava Beds et nous sûmes que la force du colonel Mason était engagée. A 8 heures nous entendîmes le bruit des obusiers et nous vîmes des bombes éclatant sur le camp du capitaine Jack.

[illegible] et le feu était rapide. Le plan de bataille avait son point de départ du côté du nord. Le colonel Mason devait porter ses troupes sur la droite ayant les Indiens de Warm-Spring sur sa gauche.

On occupe maintenant les buttes emportées par le capitaine Miller. Deux mamelons sont entre les hommes et la place principale. Maintenant, à 6 heures du soir, les mortiers sont portés en avant et nos hommes sont prêts à escalader les hauteurs. La ligne du colonel Mason n'a pas été rompue.

Demain matin nous serons avec les Indiens de Warm Springs, et l'ennemi cerné de manière à ne pouvoir plus échapper que par le lac. D'après les apparences les buttes auraient été nettoyées par les forces du colonel Mason, attendu que nos hommes avancent sans recevoir un coup de feu.

Les troupes auront probablement peine à se mettre à couvert jusqu'au matin le bas massif des rocs. Un soldat de la batterie M. du 4e d'artillerie a été blessé au gras de jambe. Un soldat de la batterie K du 4e d'artillerie a reçu une balle à l'avant-bras et le caporal E. Killiski, de la batterie K, a reçu une blessure à la tête. Le soldat McManus, de la compagnie E, du 12e d'infanterie a reçu un coup de feu à la cuisse.

F. McManus, de la maison McConnell, d'Yreka, s'étant avancé entre l'avant-garde du capt. Miller et la ligne de réserve, a reçu une balle partie de la haute butte et a été laissé sur le terrain. Quand les mortiers viendront, la butte sera bombardée et fouillée. Il est à supposer que McManus a été blessé au talon d'après la blessure qu'il avait reçue.

A 3 heures du soir, l'ordre de faire avancer les mortiers a été donné. Le major Thomas, commandant, le lieutenant Cranston Howe, du 4e d'artillerie, et le sergent Hamer, avec 15 hommes escortant le détachement. A 4 h. 30, la ligne s'est déployée en bas du lac, devant le camp du capitaine Jack, et a traversé au pas de course l'espace découvert sans avoir reçu un coup de feu. Ils sont prêts maintenant à faire une charge sur la butte quand les mortiers auront fait leur œuvre.

Les mortiers sont arrivés et ont pris position. Tout a été tranquille jusqu'à cinq heures et demie. Alors une forte et soudaine volée de mousqueterie a retenti sur la ligne du colonel Mason et s'est prolongée pendant quelques minutes.

Il a été constaté qu'avant cela personne n'avait été tué ni blessé.

Un train d'Indiens de Warm Springs, avec 17 mules et 160 chevaux, vient d'arriver. A 5 heures et quart les mortiers ont envoyé leur première bombe qui est tombée sur les buttes. Quelques bombes ont été dirigées sur une partie des Lava Beds et avec effet selon toute apparence. Notre ligne s'étend maintenant sous les buttes et ne laissent aux Modocs pour s'échapper que le lac.

Le lieutenant Greavy gardait les armes et les munitions au camp et le capitaine Trimble, de la 1er d'artillerie, avec 30 hommes, a été laissé pour garder le camp de ce côté. Le Col. Green s'est réuni à 7 heures du matin aux forces du Col. Perry, une heure et demie après avoir quitté le camp et bientôt l'affaire a commencé. Le capt. Muller occupait l'extrême droite. Près de lui étaient la batterie Throckmorton et la batterie Harris. La compagnie du capt. Egans et celle du capt. Wright, du 12e d'infanterie, formèrent le centre.

La cavalerie était à l'extrême gauche. C'est lorsqu'elles atteignaient le long du lac, juste devant la Longue Caverne, à environ un mille et demi du camp du capitaine Jack, que les troupes ont rencontré la première opposition. Des coups réguliers sont partis de la butte. Les hommes se sont déployés en tirailleurs et se sont avancés comme ils ont pu dans l'espace que les rocs pouvaient permettre.

Notre droite a suivi une gorge du côté droit de laquelle sont partis des coups de feu, quand il se partait [illegible] de la rive gauche. Nos tirailleurs ont rampé, soutenus par les réserves, jusqu'à notre arrivée à courte portée, et alors une terrible volée est partie de la butte. Il y avait évidemment en cet endroit 20 ou 30 Indiens. Leur feu a été lourd. Un quart d'heure après, l'ordre de charger a été donné et les hommes se sont élancés aux cris assourdissants des Modocs.

L'assaut a été si rapide et si inattendu que les troupes ont été sur eux avant qu'ils pussent s'en douter et en quelques minutes nous fumes les maîtres de la position et nos braves enfants étaient derrière les rocs se reposant à leur aise.

Le général Gillem avait envoyé au Col. Mason l'ordre de les pousser de son côté et il l'a fait d'une manière qui a matériellement aidé nos troupes. La charge a été magnifique. [illegible] nos blessés, au nombre de [illegible] a été tué. Le capt. Egan et ses hommes ont combattu vaillamment; et tous ont fait de même. Le capt. Egan a été blessé au bras, mais il n'a pas voulu pour cela s'éloigner du champ de bataille.

San Francisco, 17—La dépêche officielle suivante a été reçue ici:

Quartier-gén. de l'expédition Modoc, Lava Beds, 15 avril.

Au maj.-général Schofield.

Nous avons été engagés avec les Indiens toute la journée et nous les avons refoulés dans le voisinage immédiat de leur forteresse. Nos pertes sont: un officier (lieutenant Egan) blessé non gravement, 3 soldats tués et 9 blessés. Nous espérons cerner les Modocs demain.

Signé: C. GILLEM, Col. Commandant.

Les restes du général Canby sont arrivés à Portland aujourd'hui. Les funérailles se feront avec déploiement militaire. Le corps sera exposé au quartier général demain, et à quatre heures du soir il sera placé dans un caveau provisoirement.

Ordre au général Gillem.

San Francisco, 18—Le général Schofield termine sa dépêche au général Gillem par ces lignes: "Je suppose que vous avez assez de force pour détruire les bandits, à moins qu'ils ne réussissent à vous échapper. Il n'y a que leur prompte et sûre destruction qui puisse satisfaire à ce que la justice réclame ou répondre à l'attente du gouvernement."

Observations Météorologiques.

Washington, 18—Les probabilités annoncent pour les Etats du Sud des vents d'Ouest avec une hausse de température, excepté sur la côte du Texas où des vents du Sud avec un temps couvert sont probables.

DIVERS.

La petite vérole parmi les Chinois.

San Francisco, 18—Le Colorado est arrivé ici avec cinq Chinois atteints de la petite vérole. Un Chinois, atteint de cette maladie, s'est échappé de l'hôpital où on le traitait, et est entré dans un char de ville rempli de [illegible]. Tout le monde a fui [illegible] teur.

Omaha, 18—Les trains peuvent maintenant suivre toute la ligne. La tempête a duré trois jours. Les habitants n'osaient pas sortir de chez eux. Les poteaux télégraphiques sont à bas sur une distance de 50 milles.

Un feu destructeur.

Philadelphie, 18—La fabrique de savon de Grant, au coin des rues Hamilton et 23e, a brulé ce matin. On dit que trois hommes ont péri dans les flammes et que plusieurs en ont souffert beaucoup.

Faillites.

New-York, 18—MM. Lockwood & Co., banquiers, successeurs de Le Grand, ont fait faillite.

New-York, 18—La maison de Lockwood & Co., est une des plus anciennes de Wall street, ayant été établie en 1840 par Legrand et Lokwood aîné qui mourut, il y a quelques années, et fut remplacé par son fils et d'autres personnes. On dit que la maison était à court de 180,000 actions industrielles.

Le passif de Burton et Allen, courtiers, qui ont fait banqueroute, il y a quelques jours, est de plus de $850,000. Ils espèrent transiger et reprendre les affaires.

Un condamné.

Syracuse, 18—Henry Freitsch a été pendu ce matin pour le meurtre de Peter Schaffer. Il a marché d'un pas ferme au gibet, où, dans un langage plein d'amertume, il a dénoncé le juge et l'avocat du district. Il a terminé ses remarques en disant: "Au nom du Dieu Tout Puissant, je suis prêt, allez!"

New-York, 18—Arrivé à destination, le steamer Montreal.

Halifax, 18—E. McDonald, collecteur des douanes, a donné jugement dans l'enquête sur l'Atlantic aujourd'hui. Il fait l'éloge de la conduite des officiers après le naufrage, mais il condamne la manière dont le steamer a été gouverné depuis qu'il avait le cap sur Halifax, et surtout l'absence du capitaine qui quitta le pont à minuit. [illegible]

[illegible] a été reçu avec une cordialité marquée, et pendant la soirée [illegible] de citoyens [illegible] Monroe, accompagné d'un grand concours de citoyens [illegible] l'hôtel. Plusieurs [illegible] et [illegible], après quoi on a [illegible] à grand [illegible]. Le gouverneur a [illegible] George W. McCrary [illegible].

Voir la suite à la 4me page.

[illegible] de l'Yeast Powder de Dooley [illegible] biscuits, brioches, et toutes espèces de pâtes [illegible]. A vendre chez tous les épiciers.

☞ [illegible] SOZODONT [illegible].

MARIÉ, dans la paroisse St-Bernard, le 30 mars, W. B. MERRILL à Mme PABLO FELIU, tout deux de la paroisse St-Bernard.

Décédée, hier au soir, à huit heures et demie, LUCIE JOSÉPHINE BEAUCHAMP, âgée de un mois. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à quatre heures. Le convoi partira de la demeure de ses parents, 22, rue Dauphine.

Décédée hier, à 3 heures du matin, [illegible] TRUCHY, âgée de six mois et quinze jours, fille de E. Truchy et de Ernestine Chagnon. Les parents et amis de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures précises. Le convoi partira de la résidence de son père, [illegible] rues Clay et Nelson, près Gentilly.

Décédé jeudi soir, à 10 heures et demie, à l'âge de trente-un ans, GERMAIN LABOURIE, natif de Coarraze, Basses-Pyrénées (France). Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à 3 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire encoignure des rues Lafayette et Camp.

Les journaux de Pau sont priés de reproduire cet avis.

CLUB ESPANOL.

[illegible] FELIPE JAEN [illegible]. V. G. FERNANDEZ, Secretario.

Logia Liberal No. 5 A. C. G. F.

[illegible] FELIPE JAEN [illegible] VICENTE GUTIERREZ, Secretario.

Gran Campamento No. 3, U. A. C. D.

[illegible] FELIPE JAEN [illegible] B. BARBARA, Secretario.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré, [illegible] avril 1873, à huit heures du matin, à l'Eglise Ste. Thérèse, rue du Camp, pour le repos de l'âme de feu WILLIAM THOMAS HEPP. Les parents et les amis de la famille sont priés d'y assister.

LICENCES et TAXES D'ETAT et de VILLE. [illegible] Mr BRETTE, 14.... Rue St-Charles.... 14. De 7 heures du matin à 7 heures du soir.

ENTREPOT DE TAPIS, Au No. 17 de la rue de Chartres. A. BROUSSEAU, Importateur, [illegible] A. BROUSSEAU.

ELKIN & Co. Au No 168 de la rue du Canal. RECOIVENT, [illegible] NATTES [illegible] TAPIS et de TOILES [illegible].

Demande de Cuisinier. On demande, au Washington Hotel, à Houston, Texas, un excellent cuisinier [illegible].

Demande. On demande une dame, parlant l'anglais et le français, [illegible] S'adresser à l'Abeille.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU COMMERCE (Commercial Insurance Company) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

[illegible] PASSIF. [illegible] ACTIF. [illegible]

J. H. OGLESBY, Président. WALTER HUNTINGTON, Secrétaire. ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans. [illegible] EDGAR GRIMA, Notaire Public. [illegible] J. H. OGLESBY, Président. JOHN T. HARDIE, Vice-Président. WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

PLAINE DELACHAISE, [illegible] DIMANCHE et LUNDI, 27 et 28 Avril 1873, GRAND PIQUE NIQUE. [illegible]

AU MAGASIN DE B. T. WALSHE 110......RUE DU CANAL......110

Le soussigné annonce [illegible] son nouveau stock de Linge de peau, de printemps et d'été, pour messieurs, [illegible] LINGE ET LINGE DE PEAU pour Jeunes garçons et enfants. [illegible] CRAVATES ET DE GANTS, [illegible] CHEMISES [illegible]. B. T. Walshe, No 110, RUE DU CANAL.

OCCASION MAGNIFIQUE! VENTE A GRAND SACRIFICE —DE— Marchandises Importées, Au magasin de BRICE SEMBRE, COIN ST. LOUIS ET ROYALE.

CHEMISES FRANÇAISES, [illegible] CHEMISES COULEUR. Articles pour Hommes, [illegible] CANNES et PARAPLUIES. [illegible] Gants de peau. Gants de soie. [illegible]

Habillements! Habillements!! [illegible] C. LAZARD & CO., [illegible] HABILLEMENTS POUR HOMMES, Jeunes Garçons et Enfants. [illegible] C. LAZARD & CO., Coin Ste. Anne et Levée.

AVIS AUX EXPEDITEURS. AUCUN RETARD QUELCONQUE A CAUSE DES GLACES ET DES BASSES EAUX. [illegible] Chemin de Fer Central de l'Illinois, No. 26 de la rue Carondelet. JAMES T. TUCKER, Agent Général.

Avis. La société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison GEO. McGIBBON & Co., a été dissoute [illegible]. GEO. McGIBBON, WILLIAM T. ALLYN, THEO. DUBOIS.

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. MOULOR, No 63...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 63, [illegible] TABAC A FUMER ET A PRISER, [illegible] CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.

Avis au Public. UNE MACHINE [illegible] FAIR GROUNDS. [illegible]

Machines à Vapeur Portatives de Hoadley, ET un stock complet de MACHINES A COTON, A SCIE ET A SUCRE. GEO. A. BARNARD, [illegible]

Avis aux Dames. JULES DELAUNAY, [illegible] Rue du Canal [illegible] INVITE les dames [illegible].

Copie et agrandissement. [illegible] W. W. WASHBURN, Artiste et Photographe, [illegible]

R. B. MANNION, [illegible] RUE CARONDELET, [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

J. A. D'HEMECOURT. CONFISERIE Avec une Usine à vapeur. J. A. D'HÉMÉCOURT, SUCCESSEUR DE E. TURPIN. 68... Rue Vieille-Levée... 68. GRANDE Fabrique de Candi. CANDIS EN BATONS [illegible] GOMMES, DRAGÉES, LOSENGES, etc. CHOCOLATS. [illegible] TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

Consulat de France A LA NOUVELLE-ORLÉANS. AVIS est donné aux ALSACIENS-LORRAINS [illegible]

Philippe Baralamento, ARRIVÉ de Naples, [illegible] LES MEILLEURES CRÈMES A LA GLACE [illegible] BISCUITS NAPOLITAINS. [illegible] PHILIPPE BARALAMENTO.

Workingmen's Accommodation and Savings Bank. (Banque d'Epargnes des Ouvriers.) DÉPARTEMENT DES ÉPARGNES. [illegible] SIX POUR CENT L'AN, [illegible] CERTIFICATS DE DÉPOTS [illegible] Bureaux, No 9 de la rue du Camp.

Magasin de Modes. MME LEON DROUET [illegible]

Moustiquaires DE TOUTES DIMENSIONS, BIEN COUSUES ET EN BON ORDRE. [illegible]

Chaux de l'Alabama. JE reçois constamment de la célèbre chaux de Shelby (Alabama) [illegible] SAMUEL JAMISON, [illegible]

R. H. SMITH, Au No. 11 de la rue [illegible]

LIQUIDATION. GEORGE ULMER, PARFUMEUR, 71 [illegible]

JAMES GRAHAM, NOTAIRE PUBLIC et COMMISSAIRE, [illegible] No 44 de la rue Carondelet.

JOS. BRANDNER, MARCHAND-TAILLEUR, 34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane.

Perdu. DIMANCHE soir, le 13 courant, à la sortie de l'Opéra [illegible] un BRACELET [illegible]

H. BIER, STOCK BROKER, [illegible]

J. SAGET, Armurier, [illegible] Rue de Chartres [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A vendre pour cause de départ. CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE, [illegible] "Ville de Strasbourg," [illegible]

A Vendre Pour Cause de Départ. [illegible]

Home of Health. [illegible] E. P. Miller, [illegible]

Fortune. Fortune. [illegible]

La maison No 100 de la rue Conti, à Louer. [illegible]

A Louer. [illegible]

Résidence d'été à vendre. A VENDRE, une jolie résidence d'été, [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI NORMAN & REISS, [illegible] Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE: [illegible] Sirops de Fruits FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATURE, MEAD, VINAIGRE. A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible] 11 18 3 63 31 32 60 73 36 56 19 [illegible]

Jockey Club de la Louisiane. [illegible] $16,500 EN BOURSES ET EN BIJOUX. [illegible] TROIS COURSES PAR JOUR. [illegible] G. A. BREAUX, Président.

AVIS. TAXES ET LICENCES. [illegible]

Taxes de Ville de 1873. DÉPARTEMENT DES FINANCES, [illegible] 17 avril 1873. [illegible] LOUIS SCHNEIDER, Administrateur des Finances.

City Taxes of 1873. DEPARTMENT OF FINANCE. CITY HALL, New-Orleans, April 17, 1873. [illegible] LOUIS SCHNEIDER, Admr. of Finance.

Taxes. NOUS [illegible] J. L. & E. H. LEVY, Courtiers, [illegible]

Avis. [illegible] BLANCAND, JORDA & CO. [illegible] G. E. BLANCAND, J. A. JORDA, J. TURCOTTE.

RESTAURANT FRANÇAIS [illegible] TENU PAR J. PACTEAU, [illegible] No 11, Rue Gouvernement [illegible]

Baie St-Louis. [illegible]

MODES ET NOUVEAUTÉS. LA MAISON [illegible] AU No 80 RUE ROYALE.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE. [illegible]